



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78, Rue des Épinoches – 71000 MÂCON
bridgemacon@wanadoo.fr – 03 85 38 45 26
www.bridge-macon.fr



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE BRIDGE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Le 5 septembre 2023 à 18 h 00, les membres de L'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en son siège, 78 rue des Epinoches 71000 Mâcon sur convocation écrite faite par la Présidente du Conseil d'Administration et adressée le 22 août 2023. L'assemblée est présidée par Mme Véronique Frédéric-Moreau, Présidente du club, assistée de M. François Haffner, remplaçant Madame Noëlle Deraime Secrétaire Générale absente excusée, de M. Jean-Luc Blanot, Trésorier et de M. Didier Erbin, Vice-Président. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal. Elle permet de constater que 64 membres sur 109 membres de L'association sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint et L'Assemblée Générale peut valablement délibérer selon L'ordre du jour joint.

Accueil

Madame Frédéric-Moreau, Présidente de L'Association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Elle remercie tout spécialement de leur présence :

- Mme Patricia Ravinet, Conseillère Déléguée de la Mairie de Mâcon, chargée des relations avec les associations sportives ;
- Mme Monique Péhu, du Journal de Saône-et-Loire.

Mme Marie-Noëlle Santschi, Responsable des Associations à la Mairie de Mâcon et M. Xavier Léonard, Président du Comité du Lyonnais de Bridge, sont absents et excusés.

Rapport moral

La Présidente donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

En 2022-2023, nous avons continué ce qui avait été mis en place au club les années précédentes.

- Participation au Téléthon en reversant l'argent d'un tournoi au Téléthon.

- Organisation d'un mâchon un jeudi par mois, quand c'est possible au vue des compétitions.
- Pour fêter Noël, un cocktail dînatoire au club et bien sûr, en janvier, la galette des rois faite par André Got.
- Au deuxième et troisième trimestre, tournoi "taxi" pour les élèves d'Agnès et les 4^e et 3^e série mineure, qui se voient associés avec un partenaire de 1^{re} ou 2^e série. Les donnes avaient été préparées par Alain qui arbitrait le tournoi.
- Le Challenge de l'Amitié organisé par François : le gagnant de chaque série a reçu un chèque cadeau de 50 euros chez Cultura. Le Challenge a déjà commencé pour la saison 2023-2024 avec une formule remaniée et une durée sur toute l'année du 1^{er} septembre jusqu'à fin juin.
- Le 15 juin, nous avons organisé un dîner campagnard avec en animation un quiz organisé par François ; la gagnante a reçu un jeu de société.

Cette année, petite nouveauté : depuis début août, les joueurs des tournois de régularité du mardi et vendredi sont priés de s'inscrire via le site internet de la FFB, ce qui permet aux arbitres de mettre en place le tournoi plus rapidement.

Rapport et compte-rendu financier

Rapport financier

Monsieur Jean-Luc Blanot donne lecture de son rapport sur le compte de L'exercice clos le 30 juin 2023. Après plusieurs années marquées par une forte baisse de fréquentation des clubs, due à la crise sanitaire, l'activité du club et ses finances montrent un lent redémarrage sans retrouver pour autant l'activité d'avant crise.

Les recettes s'élèvent à 18 502 €. Les dépenses s'élèvent à 16 072,71 €.

Le solde est donc bénéficiaire de 2429,29 €.

Pour information :

- les carnets de tickets offerts en récompense représentent une dépense de 1295 € ;
- les droits de table perçu par la Fédération pour les points d'expert ont augmenté de 10 % ;
- les initiations et les parties libres sont toujours gratuites, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des clubs ;
- les droits de table pour les tournois de régularité restent parmi les moins chers des clubs du Comité du Lyonnais.

Le solde du compte-chèques était à 1474,58 € en début d'exercice. Après recettes, dépenses et versement de 2000 € sur le compte épargne, le solde à la fin de l'exercice, le 30 juin 2023 est de 1959,87 €.

Les économies placées sur le compte épargne étaient de 35 000 € en début d'exercice. Après virement de 2000 € depuis le compte chèques et réaffectation des intérêts de 499,51 €, le solde à la fin de l'exercice, le 30 juin 2023 est de 37 499,51 €

Le fond de caisse est passé de 141 € en début d'exercice à 85 € en fin d'exercice.

La consolidation des divers comptes – compte-chèques, compte épargne, caisse – font apparaître un avoir de 36 615,58 € en début d'exercice et de 39 544,38 € en fin d'exercice, soit une progression de 2928,80 €.

M. Jacques Goy, Vérificateur aux comptes, est absent et excusé. Il a certifié à la Présidente la sincérité et la régularité des comptes.

Cotisations

Certaines cotisations pour la saison 2023-2024 évoluent. La licence (Fédération + Comité) passe de 36 € à 41 € (40 € de licence + 1 € de cotisation par adhérent perçu par le Comité du Lyonnais). L'adhésion au Club est inchangée : 40 € pour l'adhésion individuelle et 70 € pour l'adhésion couple. Le montant des carnets de tickets évolue légèrement : 36 € au lieu de 35 € pour les carnets des adhérents, 40 € au lieu de 38 € pour les carnets des adhérents des clubs voisins.

Comptes prévisionnels

M. Alain Carboneill, assistant du Trésorier, présente les comptes prévisionnels 2023-2024.

RECETTES		
COTISATIONS	102 × 40	4080
LICENCES	94 × 41	3854
DROITS DE TABLE mardi et vendredi (8 tables sur 100 tournois)	32 × 100 × 3	9600
DROITS DE TABLE mercredi (4½ tables sur 40 tournois)	18 × 40 × 3	2160
TOTAL RECETTES		19694
DÉPENSES		
LICENCES + 55€		3909
FFB DROITS DE TABLES mardi et vendredi	16 × 100 × 2,5	4000
FFB DROITS DE TABLES mercredi	9 × 40 × 2,5	900
Papeterie		400
Déplacement Charbonnières		250
Dépenses ciblées (téléphone, informatique, assurance, Téléthon, banque)		1500
Dépenses diverses : stage arbitrage, achats cartes...		1500
Festivités		3500
Compétitions diverses		2000
Ménage		1820
TOTAL DÉPENSES		19779
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL		-85

Compétitions

Un point sur les compétitions est présenté par M. François Haffner. Les adhérents du BCML ont remporté en 2022-2023 29 médailles, en augmentation de 50 % par rapport à la saison précédente. François met à disposition des adhérents un petit livret détaillant les résultats des adhérents dans les diverses compétitions. Il annonce ensuite les médaillés qui sont applaudis par l'assistance.

Élections

Élection du nouveau CA

Mme Véronique Frédéric-Moreau reprend la parole afin de présenter les candidatures pour l'élection du nouveau conseil d'administration.

Constatation est faite qu'une seule liste présidentielle se porte candidate pour cette élection. Il s'agit de celle de Mme Véronique Frédéric-Moreau. Trois membres souhaitant intégrer le conseil d'administration se présentent à titre individuel : Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux et Françoise Wackenheim.

Mme Dominique Saunier et M. Jean-Pierre Dufour sont désignés scrutateurs pour les divers scrutins.

La liste de Mme Frédéric-Moreau, seule liste candidate, est constituée de :

- Mme Véronique Frédéric-Moreau : Présidente
- M. Didier Erbin : Vice-Président
- M. Alain Carboneill : Trésorier
- M. François Haffner : Secrétaire Général
- Mme Noëlle Deraime
- M. Yvon Perrin

Il est procédé à l'élection à bulletin secret. La liste de Mme Frédéric-Moreau obtient 7 votes contre et 50 votes pour. Elle est élue.

Il est ensuite procédé à trois autres scrutins à bulletin secret pour les trois candidatures individuelles, sachant que le Bureau ne souhaite que deux administrateurs supplémentaires pour ne pas alourdir les débats des conseils. Les deux candidates qui obtiendront le plus de voix seront donc élues.

La candidature de Mme Marie-Christine Agnel recueille 1 vote contre et 57 votes pour.

La candidature de Mme Marie-Thérèse Bordiaux recueille 0 vote contre et 57 votes pour.

La candidature de Mme François Wackenheim recueille 39 votes contre et 18 votes pour.

Mmes Marie-Christine Agnel et Marie-Thérèse Bordiaux sont donc élues membres du Conseil d'Administration.

Le nouveau CA est donc constitué comme suit :

- Mme Véronique Frédéric-Moreau : *Présidente*
- M. Didier Erbin : *Vice-Président*
- M. Alain Carboneill : *Trésorier*
- M. François Haffner : *Secrétaire Général*
- Mme Marie-Christine Agnel
- Mme Noëlle Deraime
- Mme Marie-Thérèse Bordiaux
- M. Yvon Perrin

Les différents rôles et fonctions seront décidés par le nouveau CA lors de sa première réunion.

Commission éthique et litiges

Concernant le vote à la présidence de la Commission éthique et litiges, une seule personne se présentait. Mme Noëlle Deraime est élue à la présidence à L'unanimité.

Mme la Présidente donne ensuite la parole à Mme Patricia Ravinet.

Intervention de Mme Patricia Ravinet

Mme Patricia Ravinet est Conseillère Déléguée de la Ville de Mâcon, chargée des relations avec les associations sportives. Elle remercie Mme la Présidente pour son invitation.

C'est la première fois qu'elle participe à l'Assemblée Générale du BCML. Elle découvre à cette occasion une association très active, avec de nombreux bénévoles. Elle regrette bien sûr l'absence de jeunes dans les effectifs du club, ce qui provoque quelques prises de paroles d'adhérents du Club qui essayent de proposer des solutions pour remédier à ce manque.

Mme Patricia Ravinet assure que la Mairie continuera à nous aider, en particulier via un article dans le journal municipal, et souhaite bon travail au nouveau Conseil d'administration élu.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 19 h 00 et invite chacun à partager le verre de l'amitié.

Fait à Mâcon, le vendredi 8 septembre 2023



La Présidente
Véronique FRÉDÉRIC-MOREAU



Le Secrétaire Général
M. François HAFFNER



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78, Rue des Épinoches – 71000 MÂCON
bridgemacon@wanadoo.fr – 03 85 38 45 26
www.bridge-macon.fr



FEDERATION
FRANÇAISE
DE BRIDGE

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 septembre 2023

Présents : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime et Véronique Frédéric-Moreau (Présidente), MM. Alain Carboneill (Trésorier), Didier Erbin (Vice-Président), François Haffner (Secrétaire général) et Yvon Perrin.

Absente excusée : Mme Marie-Christine Agnel.

La Présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant .

- 1) Rôles de chacun au sein du club
- 2) Résultats de 1 2 3 Mâcon
- 3) Ménage
- 4) Challenge ARS
- 5) Interclubs
- 6) Nombre de clés au club
- 7) Guide du BCML - Saison 2023-2024
- 8) Questions diverses

1) Rôles de chacun au sein du Club

Le CA rappelle et précise les mandats.:

- Présidente : Véronique Frédéric-Moreau.
- Vice-Président : Didier Erbin.
- Trésorier : Alain Carboneill, assisté de Marie-Thérèse Bordiaux.
- Secrétaire Général : François Haffner, assisté de Yvon Perrin.
- Commission éthique et litiges : Noëlle Deraime, Présidente de la commission, désignera deux assesseurs parmi les adhérents du BCML.

Le CA répartit les responsabilités entre les administrateurs :

- Bar : Marie-Christine Agnel est responsable du bar. Elle est assistée par les autres administrateurs et peut faire appel à des adhérents si nécessaire.
- Site Internet : Didier Erbin assisté de François Haffner
- Parties libres du Lundi : Marie-Christine Agnel
- Arbitrage : Didier Erbin est responsable des plannings ; il intégrera les arbitres nommés en cours de saison
- Interclubs : Alain Carboneill

- Affichage des compétitions : François Haffner
- Tournoi du mercredi : Yvon Perrin, suppléante : Marie-Thérèse Bordiaux
- Matériel : Yvon Perrin, assisté de Marie-Thérèse Bordiaux et François Haffner
- Gestion des commandes : Alain Carboneill
- Tournois spéciaux (Téléthon, Coupe des Clubs, etc.) : Alain Carboneill
- Challenge de l'Amitié : François Haffner
- Assistance aux compétitions : Alain Carboneill, Didier Erbin et François Haffner

2) Résultats de 1 2 3 Mâcon

Le BCML a été présent durant les deux jours. Merci à Mmes Agnel, Bordiaux, Carboneill, De Châteaubourg, Deraime, Laguette, Perrin et à MM. Ambrosi, Boudet, Carboneill, Erbin, Got, Haffner et Moussy pour leur participation. Le stand proposait des documents de présentation de l'activité bridgesque ainsi qu'une table et des étuis pour permettre aux visiteurs d'essayer notre jeu.

De nombreux contacts ont été pris. Plusieurs d'entre eux ont déjà commencé des initiations.

Des améliorations de matériel et de documentation sont à prévoir pour la prochaine édition.

3) Ménage

Le Bureau a décidé de confier le ménage à l'entreprise Stéphane Ruiz. Le ménage sera fait deux fois par mois, en général le jeudi. Les vitres seront nettoyées deux fois par an.

Le budget prévisionnel permet de couvrir les frais.

Un affichage rappellera les consignes de tri. Les adhérents sont priés d'utiliser les toilettes pour se laver les mains et de ne pas utiliser l'évier du bar.

4) Challenge ARS

Un Challenge « ARS » (Ain, Rhône, Saône-et-Loire) est organisé, pour la première fois en 2023-2024, entre divers clubs du nord du CLB. Il permet aux joueurs de ces clubs de participer, une fois par mois environ, à un tournoi simultané dans chacun de ces clubs avec les mêmes données. Le classement de chaque tournoi se fait au top intégral de tous les clubs participants. En fin de saison, un classement général permet d'attribuer des points d'experts et des points de performance aux joueurs les mieux classés.

Le règlement complet du Challenge ARS sera précisé ultérieurement.

La Présidente se charge de représenter le BCML pour définir les dates et l'organisation avec les autres clubs.

5) Interclubs

Les participations des équipes d'Interclubs et les éventuels remboursements des Adhérents Ambassadeurs sont définis dans le Guide du BCML.

6) Nombre de clés au club

Un point est fait.

7) Guide du BCML - Saison 2023-2024

En complément des Statuts et du Règlement Intérieur, le CA a décidé de mettre à disposition des Adhérents un « Guide du BCML - Saison 2023-2024 » qui définit les règles applicables dans l'association. Ces règles complètent celles des Statuts et du RI sans les modifier.

Principaux points abordés dans ce Guide :

- Cotisations, tarifs
- Prise en charge des inscriptions en Interclubs
- Encouragement pour les Adhérents Ambassadeurs
- Stationnement
- Règlement des tournois de l'après-midi
- Activités extraordinaires

Le Guide est consultable au Club, consultable et imprimable depuis le site Internet du BCML. Chaque adhérent recevra une copie par courriel.

7) Questions diverses

La Présidente se met en contact avec le Comité de Jumelage de la Ville de Mâcon pour envisager un jumelage du BCML avec le « *Bridge Città di Lecco* », le club de briddge de Lecco, la ville italienne jumelée avec Mâcon.

Alain Carboneill met à jour les mailing-listes du compte Orange.

Le Secrétaire général communiquera à la Mairie, au CLB, à la Préfecture et aux invités la composition du nouveau bureau et le PV de l'AG.

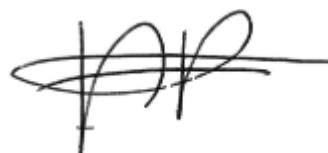
L'agenda du Comité de Lyonnais de Bridge est arrivé. Il est à la disposition des adhérents qui souhaitent participer à des compétitions.

Il est mis fin au conseil d'administration à 12 h 00.

À Mâcon, le 28 septembre 2023



La Présidente
Véronique FRÉDÉRIC-MOREAU



Le Secrétaire Général
M. François HAFFNER



BRIDGE CLUB MÂCON LAMARTINE
78, Rue des Épinoches – 71000 MÂCON
bridgemacon@wanadoo.fr – 03 85 38 45 26
www.bridge-macon.fr



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE BRIDGE

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 09 JANVIER 2024

La réunion s'est tenue le 09 janvier 2024 à 9 h 30 au club sur convocation du 27 décembre 2023 sous la présidence de Véronique Frédéric-Moreau.

Présents : Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime et Véronique Frédéric-Moreau (Présidente), MM. Alain Carboneill (Trésorier) et Yvon Perrin.

Absents excusés : M. Didier Erbin (Vice-Président), François Haffner (Secrétaire-Général)

La présidente ouvre la séance

La Présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant .

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Repas de Noël
- 3) Point sur le challenge de l'amitié
- 4) Simultané
- 5) Mâchons
- 6) Tournoi taxi
- 7) Bridge du mercredi (tickets récompenses)
- 8) Questions diverses

1) Désignation d'un Secrétaire de séance

En l'absence de François Haffner, Yvon Perrin est désigné Secrétaire de séance.

2) Repas de Noël

Dans l'ensemble les participants au repas de Noël du 19 décembre sont satisfaits de la prestation, le CA envisage de renouveler le même principe avec des améliorations à apporter pour satisfaire encore plus.

3) Challenge de l'amitié

Attractif dans cette nouvelle formule surtout avec l'arrivée de nouveaux participants. Les joueurs et le club sont gagnants.

4) Simultanés

Nouvelle formule qui attire de plus en plus de joueurs de tous les niveaux et qui permet de jouer contre 3 clubs différents (Bourg, Oyonnax et Villefranche) chaque 2^e lundi du mois dès 14 h.

5) Mâchons

Tournoi convivial qui permet de nous retrouver un soir par mois avec certains joueurs de Bourg. Le prochain tournoi aura lieu le 25 janvier à 19 h. Inscription sur le site de la FFB.

6) Tournoi taxi

Renouvellement de ce tournoi.

Tournoi intéressant pour les adhérents de 4^{ème} série ou même 3^e série qui leur permet de jouer avec des participants de série plus "élevée".

Ce 1^{er} tournoi aura lieu le 20 mars à 14 h et sera organisé par Alain Carboneill. Inscription au club sur tableau.

7) Bridge du mercredi

On reprend en ce début d'année civile les tickets récompenses sous la responsabilité d'Yvon Perrin qui permettent aux participants du mercredi 3^e et 4^e série de recevoir des tickets gratuits en fonction de leur classement dans les tournois. Se rapprocher de lui pour rappel du règlement.

8) Questions diverses

- Arrêté des comptes au 30 Décembre 2023.

À cette date, le nombre des adhérents au club est de 110.

Les recettes s'élèvent à **13 634 €**.

Les principaux postes sont les licences, cotisations et ventes de tickets.

Les dépenses s'élèvent à **12 083,82 €**.

Elles sont essentiellement dues aux prélèvements de la FFB, du comité et aux festivités.

La trésorerie est de **3595,06 €**.

- Repas de juin

Lieu envisagé : Le Moulin du Gastronomes ; date et organisation à déterminer.

- Proposition d'achat d'une machine à café en grains

Non validé par le CA

- Commande de SEF 2024 par le club

Le prix est de 14 € l'unité. Il sera vendu aux adhérents du club à 10 €. Le club prend en charge la différence.

Pour recevoir un exemplaire, merci de vous inscrire auprès des membres du CA.

- Tournoi du mercredi

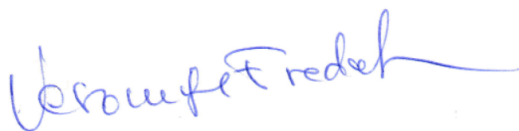
Marie-Thérèse Bordiaux annonce au CA qu'elle ne souhaite plus venir aux tournois du mercredi après-midi. Noëlle Deraime assurera son remplacement et sera formée par Yvon Perrin pour l'organisation en cas d'absence de celui-ci. Ces nouvelles attributions seront mises à jour dans le Guide du BCML.

Suite à une intervention jugée agressive lors d'un tournoi du mercredi, des excuses ont été demandées à un adhérent. Il les a présentées et elles ont été acceptées.

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h30.

À Mâcon, le 13 janvier 2024



La Présidente
Véronique FRÉDÉRIC-MOREAU



Le Secrétaire de séance
M. Yvon PERRIN



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 05 AVRIL 2024

La réunion s'est tenue le 05 avril 2024 à 9 h 30 au club sur convocation du 20 mars 2024 sous la présidence de Véronique Frédéric-Moreau.

Présents : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime et Véronique Frédéric-Moreau (Présidente), MM. Alain Carboneill (Trésorier), Didier Erbin (Vice-Président), François Haffner (Secrétaire-Général) et Yvon Perrin.

Absente excusée : Mme Marie-Christine Agnel

La présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant .

- 1) Mâchon
- 2) Tournoi taxi
- 3) Déjeuner de Printemps
- 4) Simultanés (continuation)
- 5) CA avant AG
- 6) AG (début juillet ?)
- 7) 1 2 3 Mâcon les 7 et 8 Septembre
- 8) Questions diverses

Quelques questions diverses importantes ont été ajoutées et les choix de diverses dates modifient l'ordre dans lequel les questions sont abordées.

1) Parking

Un ou plusieurs adhérents ont tenu des propos déplacés envers l'employé de la Maison des Associations, ce qui est inadmissible. La Présidente lui demandera de ne plus s'occuper du stationnement.

Quelques décisions ont été prises par le CA et sont d'application immédiate :

- Une des 13 places qui nous avaient été réservées le mardi et le vendredi après-midi est occupée à l'année par un véhicule qui n'appartient pas à un membre du BCML. Il ne nous reste donc que 12 places. La Présidente a décidé qu'il serait toléré que 3 voitures puissent se garer le long de la barrière, face aux 12 autres places, sans déborder de cette barrière pour laisser libres les accès de sécurité.
- Les voitures des bridgeurs, qu'ils soient ou non adhérents du BCML, doivent stationner entre deux marques blanches et laisser un espace permettant à chacun d'accéder à sa voiture sans acrobatie. Les véhicules trop larges, qui ne peuvent pas tenir entre deux marques blanches, doivent stationner en dehors de la Maison des associations.

2) Initiations

La Présidente, accompagnée d'un ou deux membres du CA, recevra les initiateurs pour étudier ensemble le fonctionnement et l'évolution de notre école de bridge.

3) Mâchons

Deux dates sont fixées au 2 mai et au 6 juin.

4) Déjeuner de Printemps

Il aura lieu le 14 juin à midi au Moulin des Gastronomes. Le déjeuner sera précédé, pour ceux qui le veulent, d'activités ludico-sportives (pétanque, mölkky, etc.). Il sera suivi d'un tournoi de bridge au club. Le prix du repas et les modalités pratiques seront précisés ultérieurement.

5) Assemblée Générale Ordinaire et réunions préalables

L'AGO est fixée au 2 juillet à 18 h, après le tournoi de régularité.

Une réunion de bureau est fixée au 7 juin à 10 h 30 dont le principal ordre du jour sera la préparation de l'AGO.

Une réunion de CA est fixée au 27 juin à 17 h.

6) 1 2 3 Mâcon

La date de 1 2 3 Mâcon est fixée aux 7 et 8 septembre. Le BCML tiendra un stand..

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h45.

À Mâcon, le 10 avril 2024



La Présidente
Mme Véronique FRÉDÉRIC-MOREAU



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juin 2024

La réunion s'est tenue le 28 juin 2024 à 9 h 30 au club sous la présidence de Véronique Frédéric-Moreau.

Présents : Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime et Véronique Frédéric-Moreau (Présidente), MM. Alain Carboneill (Trésorier), Didier Erbin (Vice-Président), François Haffner (Secrétaire-Général) et Yvon Perrin.

La présidente ouvre la séance à 9 h 40. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant .

- 1) Projets pour l'année 2024/2025
- 2) Tournoi de rentrée
- 3) Prix du challenge de l'amitié
- 4) Cours de bridge
- 5) Machine à dupliquer
- 6) Questions diverses

Quelques questions diverses importantes ont été ajoutées et les choix de diverses dates modifient l'ordre dans lequel les questions sont abordées.

1) Projets pour l'année 2024/2025

Les activités traditionnelles seront reconduites. Le mâchon, annulé à plusieurs reprises, faute d'inscriptions suffisantes, ne sera pas reconduit.

2) Tournoi de rentrée

Il sera proposé aux adhérents un tournoi de rentrée, un dimanche après-midi, avec un lot pour chaque participant et quelques lots plus importants pour les vainqueurs..

3) Prix du challenge de l'amitié

La Présidente se charge d'acheter 5 bons d'achat à Cultura pour les 5 gagnants du Challenge de l'Amitié. Ce challenge sera reconduit avec le même règlement la saison prochaine.

4) Cours de bridge

Les enseignants ont été rencontrés par des membres du CA. Il a été acté que les cours reprendront à la prochaine saison selon les modalités suivantes :

1. Première année : initiateur Jacques Boudet. Possibilité de redoubler une fois

2. Deuxième et troisième année : Agnès Boudet. Il ne sera pas possible de rester plus de deux ans.
3. Perfectionnement : des enseignants agréés par la FFB sont actuellement consultés pour proposer à la rentrée des séances de perfectionnement. Perfectionnement 1 destiné aux 3e et 2e série qui font des compétitions. Perfectionnement 2 destiné aux 2e série et 1re série.

5) Machine à dupliquer

Les finances du Club permettent l'acquisition d'une machine à dupliquer. Mais l'incertitude sur le renouvellement du bail au printemps 2025 oblige à la prudence. La décision d'achat éventuelle est donc reportée d'un an.

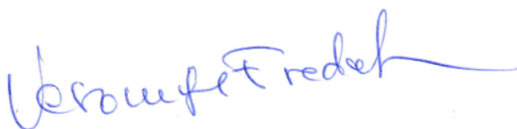
6) Questions diverses

Il est envisagé de demander aux participants aux tournois du mercredi de s'inscrire comme pour le mardi et le vendredi.

Alain Carboneill propose une évolution-adaptation des tarifs des tournois qui sera présentée à l'Assemblée Générale.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11h45.

À Mâcon, le 5 juillet 2024



La Présidente
Mme Véronique FRÉDÉRIC-MOREAU



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER